



Réf. Farde e-Assemblées : 2382409

N° OJ : 76

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/01/2021

Objet : Appels à projets.- Plan de relance commerciale post-covid.- Modification de la deuxième date de dépôt.

Le Conseil communal,

Considérant que le Conseil a approuvé en date du 21 septembre 2020 le règlement d'un appel à projets pour la relance économique;

Considérant qu'une trentaine de dossiers ont été déposés à la date du 15/10/2021 et que 21 d'entre eux ont reçu un avis favorable par décision du Collège le 26/11/2020;

Considérant que le total des subsides attribués à ces 21 projets ne consomme pas l'entièreté de l'enveloppe de 500.000,00 EUR alloué à cet appel à projets;

Considérant que le règlement de l'appel à projets prévoyait à l'article 8 que des projets supplémentaires pourraient dans ce cas de figure être déposés avant la date du 15/01/2021;

Considérant que le confinement intervenu fin octobre ainsi que la période de fêtes de fin d'année compliquent les préparatifs de ces nouvelles candidatures et qu'il est opportun de reporter au 31/01/2021 la date de dépôt des dossiers;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique : le règlement de l'appel à projets pour la relance économique est modifié en ce qui concerne la deuxième date de dépôt des dossiers mentionnée à l'article 8 : La date du 15/01/2021 est remplacée par la date du 31/01/2021.

Annexes :

[reglement appel à projets - modifié FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)